

PRÉFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Direction des Risques Industriels

Montpellier, le 27 juillet 2018

Réf. : DRI/DSSSE/ASM/2018.369
Affaire suivie par : Agnès Sansonetti-Mateu
Téléphone : 04.34.46.67.04.
Télécopie : 04.34.46.67.36.
Courriel : agnes.sansonetti@developpement-durable.gouv.fr

Élaboration du Schéma Régional des Carrières de la région Occitanie

Réunion du comité de pilotage 18 juin 2018

Synthèse des échanges

Objet de la réunion :

Cette première réunion du comité de pilotage (COFIL) a pour objectif de lancer les travaux d'élaboration du schéma régional des carrières (SRC) en Occitanie.

Après quelques rappels réglementaires et une présentation de la méthodologie d'élaboration du SRC, les membres du COFIL présents sont invités à faire part de leurs attentes concernant cinq thématiques principales (ressources primaires et secondaires, besoins et usages, enjeux environnementaux, transport et logistique) qui seront développées notamment dans le cadre des réflexions sur l'état des lieux et la prospective à 12 ans.

La réunion s'articule en deux temps :

- Le SRC, un nouvel outil régional de planification de l'approvisionnement en ressources : pourquoi ? comment ?
- Echanges autour des cinq thématiques majeures du SRC : notre vision des enjeux de la planification régionale, vos attentes ?

Introduction

par Messieurs Laurent CARRIE (SGAR), Didier KRUGER (directeur régional de la DREAL) et Cyril PORTALEZ (directeur régional adjoint de la DREAL)

I - Un SRC, pourquoi ?

Le contexte général d'élaboration du SRC est présenté. Avec le SRADDET et le PRPGD, le SRC fait partie des planifications régionales majeures introduites par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. Avec cette nouvelle génération de schémas, l'articulation entre politiques publiques est mise en avant (SDAGE, PRPGD...). Ce SRC sera avant tout un schéma opérationnel : les autorisations individuelles devront être compatibles avec les orientations du SRC.

II - Un SRC, comment ?

Les modalités d'élaboration du SRC en région Occitanie sont présentées. La méthodologie de réalisation (bilan des schémas départementaux des carrières, état des lieux, prospective à 12 ans, proposition de scénarios, choix du meilleur scénario,...), ainsi que le contenu du document final, sont clairement définis par la réglementation. Cette démarche est classique avec : Etat des lieux ◊ Identification des enjeux ◊ Propositions d'objectifs, d'orientations et de mesures. En complément des étapes décrites ci-dessus, une évaluation environnementale stratégique sera formalisée pour témoigner de la prise en compte des différents enjeux environnementaux à chaque étape de réflexion.

Le préfet de Région est le maître d'ouvrage et par délégation la DREAL Occitanie. Il s'appuiera pour la réalisation du SRC en particulier sur une palette d'acteurs régionaux qui pourront s'exprimer lors :

- des groupes de travail qui seront organisés tout au long de la démarche d'élaboration et constitueront un lieu de travail et de débats,
- des réunions du comité de pilotage qui permettront de restituer les conclusions des travaux engagés.

Il est à noter que la configuration des différents groupes de travail pourra évoluer en fonction de l'avancement de la démarche.

Le bilan des schémas départementaux existants sera conduit à partir des réponses aux questionnaires transmis à l'automne 2017. Il est rappelé que ceux qui le souhaitent peuvent toujours faire parvenir leur contribution.

Les objectifs, orientations et mesures définies en Occitanie devront être conformes à la réglementation, sous peine de créer des fragilités juridiques et de risquer l'annulation du document produit. En raison de leurs profils très variés, ces objectifs, orientations et mesures pourront être différents en fonction des territoires de la région.

Il est par ailleurs indiqué que l'adoption du SRC ne constitue pas le seul l'objectif final de la démarche, mais que le travail engagé devra être poursuivi dans le cadre de sa mise en œuvre.

III - Observations et commentaires à l'issue de ce premier temps de présentation

Les représentants de l'UNICEM attirent l'attention des participants sur la difficulté de conduire des prospectives fiables à une échelle de 12 ans, les besoins en matériaux étant directement corrélés à l'activité économique observée en région. Ils indiquent la nécessité d'avoir en conséquence une approche précautionneuse dans l'élaboration des scénarios d'approvisionnement. L'accent est également mis sur les difficultés rencontrées pour l'ouverture de carrières de roches massives, ainsi que sur la problématique des dépôts sauvages.

Le représentant du Parc naturel du Haut Languedoc (PNR HL) souligne le travail engagé lors de la formalisation de la charte du PNR HL et souhaite que le schéma intègre donc les orientations qui ont été prises sur ce territoire.

Les représentants du conseil départemental de l'Ariège rappellent que le conseil économique, social et environnemental du département porte une grande attention à la gestion qualitative des ressources en eau et que dans ce cadre, il convient de renforcer les contrôles menés sur les matériaux mobilisés pour le remblaiement des carrières afin de s'assurer de leur réel caractère inerte.

Les représentants de France Nature Environnement (FNE) mettent en avant différentes contradictions que devra gérer le futur schéma :

- Comment s'assurer du caractère inerte des potentielles ressources secondaires ?
- Comment concilier gestion durable et approvisionnement local de proximité ?
- Comment préserver les terres agricoles qui correspondent souvent à des gisements alluvionnaires de bonne qualité ?

FNE souhaite par ailleurs que le remblaiement de carrières ne soit pas considéré comme une valorisation et que les prospectives soient menées de façon raisonnée afin que le principe de précaution ne soit pas une caution pour l'ouverture de capacités toujours plus importantes et surdimensionnées par rapport aux besoins réels.

IV - Echanges autour des cinq thématiques principales de l'état des lieux

Pour la réalisation de l'état des lieux, cinq thématiques principales ont été identifiées : ressources primaires, ressources secondaires, besoins et usages, enjeux environnementaux, logistique. Pour chacune d'entre elles, les enjeux de la planification régionale sont présentés, ainsi qu'une proposition de plan de travail :

- ↳ Pour les ressources primaires, il s'agit notamment de prendre en compte les besoins des différents bassins de vie ;
- ↳ Pour les ressources secondaires, l'objectif est d'approfondir le travail mené par le Conseil régional dans le cadre du PRPGD, en essayant d'évaluer les types et quantités de matériaux nobles qui pourraient être substituées ainsi que les usages et quantités de ressources secondaires collectées ;
- ↳ Concernant les besoins de matériaux et leurs usages, les travaux seront menés à partir d'une étude technico-économique proposée par l'UNICEM selon une méthodologie éprouvée sur d'autres régions à l'échelle métropolitaine ;
- ↳ Concernant les enjeux environnementaux, le travail sera principalement mené à partir d'une approche cartographique. De multiples sujets seront abordés à cette occasion : préservation de la biodiversité, devenir des terres agricoles, intégration paysagère, conditions de réaménagement des sites... ;
- ↳ Concernant l'organisation de la logistique, l'objectif sera d'identifier les conditions de développement de transports économes en CO₂.

A l'issue de cette présentation, les participants sont invités à faire part de leurs attentes et possibles contributions sur ces thématiques auprès des animateurs présents. Parmi les sujets d'échange, sont notamment proposés :

- En lien avec la nouvelle approche de « transition écologique » : quels sont les sujets incontournables / sur lesquels être vigilants dans ce GT ?
- Quelles données ou études pouvez-vous fournir ?
- Souhaitez-vous participer aux réflexions de ce GT ? Qui associer à ce GT selon vous ?

Élaboration du Schéma régional des carrières (SRC)

**Groupe de travail (GT)
Ressources primaires**

Périmètre du GT	Éléments de définition	Rappel des enjeux de la planification régionale
Ressources minérales d'origine primaire	Granulats de diverses origines Roches ornementales Matériaux pour l'industrie (chaux, gypse...)	Déterminer les gisements potentiellement exploitables Qualifier et quantifier l'activité actuelle d'extraction des matériaux / Identifier les flux S'interroger sur la répartition carrières alluvionnaires / carrières de roches massives Permettre la protection de certains gisements d'intérêt national ou régional

En lien avec la nouvelle approche de « transition écologique », quels sont les sujets incontournables / sur lesquels être vigilants dans ce GT ?

Quelles données ou études pouvez-vous fournir ? Merci de coller un post-it avec la nature de l'information et vos coordonnées (nom, mail).

Souhaitez-vous participer aux réflexions de ce GT ? (Si oui, merci de coller un post-it avec votre nom, votre organisme et vos coordonnées.) Qui associer à ce GT selon vous ?

Élaboration du Schéma régional des carrières (SRC)

**Groupe de travail (GT)
Ressources secondaires**

Périmètre du GT	Éléments de définition	Rappel des enjeux de la planification régionale
Prise en compte des ressources minérales secondaires mobilisables à l'échelle de la région	Déchets inertes du BTP Mâchefers d'incinération des déchets non dangereux Fraisats d'enrobés Sédiments Autres ressources ponctuelles (matériaux biosourcés...)	Localiser les sites de productions de ressources secondaires et préciser les bassins de production Compléter les informations disponibles dans le PRPGD, notamment par une analyse plus fine de la typologie de matériaux disponibles, et de l'articulation besoins / usages Définir une stratégie d'approvisionnement favorisant la valorisation des ressources secondaires Inscrire la gestion des matériaux dans les logiques de prévention et d'économie circulaire, en travaillant sur les 7 piliers

En lien avec la nouvelle approche de « transition écologique », quels sont les sujets incontournables / sur lesquels être vigilants dans ce GT ?

Quelles données ou études pouvez-vous fournir ? Merci de coller un post-it avec la nature de l'information et vos coordonnées (nom, mail).

Souhaitez-vous participer aux réflexions de ce GT ? (Si oui, merci de coller un post-it avec votre nom, votre organisme et vos coordonnées.) Qui associer à ce GT selon vous ?

Une synthèse de ces posters sera une des données d'entrée des prochains groupes de travail.

Participants

Représentants du Maître d'ouvrage (Préfecture, DREAL) :

- Laurent CARRIE, SGAR,
- Hélène DELMOTTE, SGAR, chargée de mission
- Frédéric LASNIER-LACHAISE, SGAR, chargé de mission
- Didier KRUGER, DREAL Occitanie, directeur régional,
- Cyril PORTALEZ - DREAL Occitanie, directeur régional adjoint,
- Pascal DAGRAS - DREAL Occitanie, directeur des risques industriels,
- Philippe CHARTIER - DREAL Occitanie, responsable département sol, sous-sol, éoliennes,
- Agnès SANSONETTI-MATEU - DREAL Occitanie, chargée de mission département sol, sous-sol, éoliennes,

Représentants des services de l'Etat :

- Hakima BECHOUA, DRAAF Occitanie, commissaire agriculture SAFER,
- Ariane BLUM – BRGM Occitanie,
- BOUROULLEC – BRGM Occitanie,
- Pierrette OUHABAB, Préfecture de l'Hérault, chef du bureau environnement,
- Elisabeth LE GOFF, BRGM Occitanie,
- Fabien MENU, DDT 82,
- Tatiana MAJCHRZAK, INAO,
- Sylvie REBOULET, DDT 31, adjointe unité procédures environnementales,
- Magali DUHARCOURT, DDT 31, cheffe unité procédures environnementales,
- Yvain BENZENET – Agence Française pour la Biodiversité, responsable mission appui à la planification et aux acteurs coordinateur du pôle appui technique,

Représentants du Conseil régional, des collectivités territoriales de la région, de leurs établissements publics ou de leurs groupements :

- Magali DOUMENC, CD 09,
- Patrick URGANO, CD 81, directeur environnement,
- Christine TEQUI, CD 09, conseillère départementale,
- Rémi TALLIEU, CD 11, chef du service eau,
- Stéphanie LABATUT-CALLE, CD 31, chef du

service environnement,

- Xavier BEAUSSART, Parc naturel régional du Haut Languedoc, directeur adjoint,
- André ROUCH, Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, président,
- Jacques RIGAUD, CD 34, conseiller départemental,

Représentants des professionnels :

- Mathieu BRETON, FEDEREC, vice-président,
- Ingrid CAVALIE, FNTR Midi-Pyrénées, attachée commerciale,
- Séréna CHASSANY, LAFARGE HOLCIM, Responsable exploitation,
- Isabelle FERRER, FRTP Occitanie,
- Stéphanie FOURCADE, CERC Midi-Pyrénées,
- Mathieu GAVENS, CNATP 12, membre du bureau,
- Jacques RABOTIN, SEDDRé,
- Hilaire HAUTEM, SNCF Réseau,
- Yanick LASICA, FFPPS, chargé de mission,
- Sébastien CORNU, SNIP, président commission gypse,
- Jean-Bernard LAUZE, UNICEM Languedoc-Roussillon, secrétaire général,
- Philippe GOUZE, UNICEM Midi-Pyrénées, secrétaire général,
- Fabrice CHARPENTIER, UNICEM Midi-Pyrénées, président,

Personnes qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, des représentants d'associations de protection de l'environnement et représentants des organisations agricoles ou sylvicoles :

- Jean-François BROU, ORT, président,
- Henri DELRIEU, Association le Chabot / FNE Midi-Pyrénées,
- Arnaud GAUJARD, fédération régionale des chasseurs,
- Michèle JUND, Association nature Midi-Pyrénées,
- Simon POPY, FNE Languedoc Roussillon,
- Charles GERS, CSRPN, vice-président,
- Magali GERINO, CSRPN, vice-présidente,

Représentants de l'AMO :

- *Stéphanie BROCHARD – MC2, consultante,*
- *Sandrine MURZILLI – GIRUS, chef de projet,*
- *Jean-Michel LAMI – ECTARE, consultant,*

Excusés :

- *Jocelyne BLASER, CRC BTP MP*
- *Karine FREU, Région Occitanie*
- *Philippe GRAMONT, DDT46*
- *Sylvie IRIS, MC2*
- *Fabien SENEGES – ECTARE*